

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 26 novembre 2024, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

| | |
|---------------------|--|
| Jean-Pierre Ouellet | <i>Maire</i> |
| Michael Marmen | <i>Directeur général</i> |
| Serge Dionne | <i>Directeur général adjoint et Directeur des finances</i> |

CONSEILLERS PRÉSENTS :

| | | |
|---------------------------|-----------------|------------------|
| Quartier Saint-François : | Rino Levasseur | Nancy Ann Landry |
| Quartier Lac Baker : | Bernard Soucy | Ronald Cormier |
| Quartier Clair : | Lloyd Plourde | Richard Michaud |
| Quartier Baker-Brook : | Georges Michaud | Francine Caron |
| Quartier Saint-Hilaire : | Michel J. Morin | Réginald Nadeau |

Présence dans la salle : 1.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Tous les membres du Conseil sont présents. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2024-11-26 (1)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Adoption du budget de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO) pour l'année 2025

Résolution n° 2024-11-26 (2)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le budget de fonctionnement total de la Commission de services régionaux Nord-Ouest pour l'année 2025 à un montant de 9 954 979 \$.

Motion adoptée.

b) Présentation et adoption du budget du Fonds de fonctionnement général pour l'année 2025

Résolution n° 2024-11-26 (3)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

M. Serge Dionne, Directeur général adjoint et Directeur des finances, présente les faits saillants du budget.

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska décide que la somme de 6 176 328 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 5 377 363 \$ soit le mandat du gouvernement local et que les taux d'imposition soient comme indiqués ci-dessous :

| Quartiers | Taux résidentiel | Taux non-résidentiel ET Taux industries lourdes |
|-----------------------|------------------|---|
| Saint-François | 1.6037 | 2.7263 |
| Clair | 1.4505 | 2.4659 |
| Baker-Brook | 1.5880 | 2.6996 |
| Saint-Hilaire | 1.5301 | 2.6012 |
| Lac-Baker | 1.2380 | 2.1046 |
| DSL de Saint-François | 0.8949 | 1.5213 |
| DSL de Haut-Madawaska | 0.8265 | 1.4051 |

Il est également résolu que le Conseil ordonne et prescrive que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans les limites territoriales du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

c) Présentation et adoption du budget du Fonds de fonctionnement du service d'eau et d'évacuation des eaux usées pour l'année 2025

Résolution n° 2024-11-26 (4)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

M. Serge Dionne, Directeur général adjoint et Directeur des finances, présente les faits saillants du budget.

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska décide, en vertu de l'alinéa 117(4) de la *Loi sur la gouvernance locale*, que le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'eaux usées pour l'année 2025 comprenne des revenus de 1 753 081 \$ et des dépenses de 1 753 081 \$.

Il est également résolu que les coûts annuels par unité familiale soient les suivants :

| | Service d'eau | Service d'évacuation des eaux usées | Total – eau et eaux usées |
|----------------|---------------|-------------------------------------|---------------------------|
| Saint-François | 528 \$ | 120 \$ | 648 \$ |
| Clair | 473 \$ | 175 \$ | 648 \$ |
| Baker-Brook | 859 \$ | 65 \$ | 924 \$ |
| Saint-Hilaire | 906 \$ | 74 \$ | 980 \$ |

Motion adoptée.

d) Soumission de Les Constructions SRDK Inc. pour les travaux de réparation au Complexe Maxime Albert

Résolution n° 2024-11-26 (5)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin
Appuyé par le conseiller Ronald Cormier

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission n° 310 de l'entreprise Les Constructions SRDK Inc. pour un montant de 46 712,00 \$, plus taxe applicable, pour les travaux de réparation au Complexe Maxime Albert – Quartier Saint-Hilaire, qui seront effectués au plus tard le 30 juin 2025.

Il est également résolu qu'une entente soit signée entre Les Constructions SRDK Inc. et la Ville de Haut-Madawaska stipulant les modalités de paiement et d'achèvement des travaux et que le Maire et la Greffière (ou le Greffier adjoint) soient désignés comme signataires autorisés de cette entente.

Motion adoptée.

e) Soumission de Englobe Corp. pour le projet n° 2308771.001 : Baker-Brook Standpipe Upgrades

Résolution n° 2024-11-26 (6)

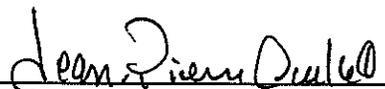
Proposé par la conseillère Francine Caron
Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de la firme d'ingénierie *Englobe Corp.* correspondant au n° de projet 2308771.001 : *Baker-Brook Standpipe Upgrades* pour un montant de 155 000,00 \$, plus taxe applicable. Ce projet correspond à l'Ordre ministériel n° 23-0039 reçu le 12 juin 2023 et à l'Ordre ministériel n° 24-0024 reçu le 11 mars 2024.

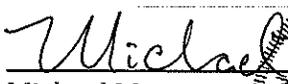
Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Rino Levasseur à 19 h 30.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Michael Marmen
Directeur général et
Greffier adjoint

